

Il y aura une réunion d'information à la salle communautaire le 13 juin prochain à 9h pour le projet d'embouteillage d'eau et concernant les puits artésiens de la zone AF-26. Monsieur Gilles Fortin, ingénieur en environnement de la Firme Envir-eau, sera sur place pour donner toute l'information nécessaire.

Il est résolu d'appuyer la fondation Palliaco des sommets dans ses démarches auprès du gouvernement provincial pour l'obtention d'une aide financière significative qui permettra d'assurer sa survie.

Le Conseil appui la demande faite par la MRC des Laurentides, auprès du MAMROT, pour que les sommes nécessaires au développement du service Internet haute vitesse dans les Laurentides soient libérées le plus rapidement possible. Ainsi que l'appui à l'organisme Filau fibres Internet Laurentides pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme "Communautés rurales branchées".

Les membres du conseil appuient la demande de la MRC des Laurentides auprès du gouvernement du Québec, pour qu'il pose un geste législatif ou adopte un décret, afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, financières et autres, pour solutionner les problématiques reliées à l'exploitation de cette piste multifonctionnelle qu'est le "Corridor aérobie".

Les personnes intéressées à recevoir des arbustes pour le reboisement de leur rive, sont priées de s'inscrire au bureau municipal au 819-274-2364 poste 21. La distribution se fera le 6 juin prochain de 9h à 12h chez Hortiko.
Des arbres seront aussi disponibles le 29 mai chez Hortiko. Gracieuseté de la MRC des Laurentides.

CSE dans la communauté La Minerve – Éveil féminin Horaire des présentation 2009

Date	Sujet de la conférence	Suivi	Intervenant
27 mai 2009	Comment aider une personne en perte d'autonomie	Atelier	Kathleen Gagnon, psychoéducatrice
Les mercredis – 9h30			

Prenez note que pour mieux servir les contribuables toutes personnes qui désirent rencontrer soit le directeur de l'urbanisme ou l'inspectrice municipale, peuvent les rencontrer les mardis, mercredis et jeudis sur rendez-vous seulement. Et les lundis et vendredis selon leur disponibilité seulement.

**Prochaine assemblée régulière du conseil,
Le 1 juin prochain à 20 h
Louise David pour le conseil municipal**

Bulletin municipal

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

Assemblée extraordinaire du 27 avril et régulière du 4 mai 2009

Volume 20 numéro 5

ADMINISTRATION

Résultat de la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt 529 modifiant le règlement d'emprunt 509 pour l'approvisionnement en eau potable pour le réseau d'aqueduc afin de changer la dépense et l'emprunt de 615 163 \$ pour une dépense et un emprunt de 1 409 605 \$ est de :10 signatures

Et le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 25.

Résultat de la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt portant le numéro 531 et visant à financer l'achat d'un camion 10 roues et d'un équipement quatre saisons pour le Service de la voirie pour un montant n'excédant pas 200 000 \$ est de :87 signatures

Et le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 295 personnes.

Avis de motion du règlement 532 modifiant le règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 378 dans le but de permettre l'utilisation de la composite de bois et du PVC dans la construction des quais. Adoption du règlement à l'assemblée du 4 mai.

Avis de motion règlement 533 modifiant le règlement 498 obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification pour le lavage des embarcations. Adoption à l'assemblée du 4 mai.

Avis de motion pour le règlement 530 portant sur la tarification pour la collecte des ordures pour l'année 2009. (Les personnes ayant deux paires de bacs auront deux taxes de vidange à payer) Le règlement est adopté à l'assemblée du 4 mai.

À noter que tous les règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal aux heures d'ouverture entre 8 h et 17 h du lundi au vendredi.

La semaine du 31 mai au 6 juin 2009 est décrétée semaine de la municipalité.

Les membres du Conseil appuient la Municipalité de Macaza dans ses démarches auprès du ministre de la Sécurité publique et du premier ministre Stephe Harper, afin de proposer le site actuel de La Macaza pour la construction d'un Méga centre de détention.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résultat d'appel d'offres pour l'achat d'un camion Inter 4400 pour le Service d'Incendie est : Garage Bélisle inc. au montant de 53 000\$ plus les taxes applicables. Le montant sera emprunté au fonds de roulement pour le financement de cet achat sur une période de 5 ans, remboursable en 5 versements égaux, à compter de l'année 2010.

TRANSPORT

Résultat d'appel d'offres pour :

- ✓ Le chlorure de calcium 2009: la soumission de Somavrac au montant de 419,85 \$ le ballot de 1000 kg, plus les taxes applicables, est accepté.
- ✓ Le béton bitumineux 2009: la soumission de ABC Rive-Nord Inc. au montant de 13,15 \$m² le EB-14, plus les taxes applicables, est accepté.
- ✓ Lignage de rues 2009 : la soumission de Lignco Sigma Inc. au montant de .219 \$ le mètre linéaire, plus les taxes applicables, est accepté.
- ✓ Travaux de fauchage: la soumission de monsieur Marcel Lacasse, pour un montant de 4 125\$, plus les taxes applicables, pour un tour complet de tous les chemins de la municipalité. Le début des travaux sera déterminé par le contremaître des travaux publics. La Municipalité accepte le taux horaire de 75 \$/h pour tous les travaux de fauchages supplémentaires pouvant être demandés par le contremaître des travaux publics.
- ✓ Pour l'achat d'un camion 10 roues: la soumission de Camion Freightliner Mont-Laurier Inc. au montant de 120 000 \$ plus les taxes applicables, est acceptée.
- ✓ Pour l'achat d'équipement à neige pour le camion 10 roues: est Laroche Inc. au montant de 45 607\$, plus les taxes applicables, est accepté.

Le Conseil demande une aide financière de 300 000\$ au député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, pour le pavage des chemins des Fondateurs, chemin des Grandes-Côtes et des Pionniers ainsi que pour la réfection, l'amélioration des trottoirs et de l'éclairage de rue sur le chemin des Fondateurs.

La Firme LDA Services Conseil est mandatée pour la réalisation des plans et devis pour la construction d'environ 600 mètres de trottoirs et l'installation de lampadaires pour un montant de 8 050\$, plus les taxes applicables.

HYGIÈNE DU MILLIEU

Et résolu à l'unanimité que la municipalité continue à fournir le service de collecte des déchets domestiques sur son territoire pour les prochaines années. Et que cette décision soit valide jusqu'à ce qu'une autre décision soit prise.

La Municipalité procèdera à l'adoption de la Charte sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement élaborée par le comité inter MRC sur les matières résiduelles.

Adoption du règlement 530 portant sur la tarification pour la collecte des ordures pour l'année 2009.

Adoption du règlement 525 concernant les animaux de ferme

Le mandat pour les travaux de construction de la nouvelle station de pompage pour le réseau d'aqueduc est octroyé à Normec Construction inc. en incluant les modifications mineures demandées au devis le 16 avril 2009. Et que le montant maximum du mandat de Normec construction sera

de 1 002 407.88\$ taxes incluses, le tout tel que décrit au cahier des charges originales. Et que cet octroi soit fait sous réserve de l'obtention du financement du règlement d'emprunt 529.

La Firme Génivar est mandatée pour la confection des plans et devis pour la construction d'environ 550 mètres de conduit d'aqueduc de 150 mm de diamètre sur le chemin des Fondateurs entre le surpresseur actuel et la fin de la ligne. Le tout pour un montant de 12 500 \$ plus les taxes applicables et selon l'offre reçue le 30 mars 2009.

URBANISME

Madame Marie-Lise Langevin est nommée à titre de présidente du Comité consultatif d'environnement et monsieur Jean-Charles Clément à titre de vice-président nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle fonction.

Madame Cyndie Durand est engagée à titre d'aide à l'urbanisme temporaire pour le Service d'urbanisme, pour la saison estivale.

Demande de dérogation mineure:

De monsieur Gilbert Paradis pour un agrandissement du bâtiment principal, est acceptée.

De monsieur Jean-Pierre Bastien pour l'acceptation d'un muret et les marges inscrites au certificat de localisation sont acceptées en réduisant les galeries.

De monsieur Michel Fournier pour l'agrandissement de leur galerie et le déplacement des escaliers, est acceptée.

De monsieur Daniel Cowan, pour l'implantation d'un garage, est acceptée.

De monsieur Clément Dusseault pour l'implantation d'un bâtiment principal, est acceptée.

De monsieur Léo Boisvert pour le cadastre d'un terrain, est acceptée.

De Gestion Patrick Norman pour l'érection de fondation sous le bâtiment existant à l'exception des galeries, est acceptée.

LOISIRS ET CULTURE

Le Conseil appui le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2009-2010, suivi de l'inoculation de champignons comestibles sur souches d'arbres.

Une demande a été faite à la MRC des Laurentides pour l'exploitation acéricole d'une partie des terres publiques intra municipales du chemin Poupart.

Le Conseil municipal a fait une demande de financement au programme FCCQ (fonds chantiers Canada-Québec) du MAMROT pour le projet de construction de la bibliothèque municipale.

L'APTR (câblodistribution La Minerve) poursuit la modernisation de ses installations et procèdera au remplacement des équipements désuets du réseau extérieur. Ces remplacements s'échelonnent sur quelques jours à partir de la fin mai. Les interruptions de service seront maintenues au strict minimum et durant la journée seulement. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet de modernisation amorcé en 2008, lequel prévoit le remplacement de tous les équipements désuets et hors normes en 2009.

L'APTR a comme objectifs à court terme, l'amélioration de la fiabilité de ses installations ainsi que la qualité de la réception des signaux de télévision chez l'abonné. Dès que possible nous procèderons à l'ajout de services modernes tel la télévision numérique haute définition, l'Internet haute vitesse et la téléphonie IP.